

Maggie De Block veut que l'on refédéralise la santé

■ La libérale flamande se dit fatiguée de la fragmentation entre huit ministres.

La refédéralisation de certaines compétences revient à nouveau dans l'actualité. Une nouvelle fois, c'est un membre de l'Open VLD qui le suggère. La ministre fédérale de la Santé publique Maggie De Block s'est dite fatiguée de la fragmentation entre huit ministres de la politique en matière de santé. "En étant honnête, on sait que les soins de santé ont besoin de structures cohérentes", estimait-elle chez nos confrères flamands du "Het belang van Limburg" samedi matin.

Elle plaide dès lors pour une refédéralisation de la matière. "Quand on réalise qu'une idiotie a été faite, on doit pouvoir la réparer. Les soins de santé sont le département le plus fragmenté, et il n'y a pas de hiérarchie entre les entités fédérées. Donc personne ne peut dire : 'c'est ça qu'il faut faire'", affirme M^{me} De Block.

Selon elle, cette structure compliquée explique pourquoi certains dossiers, comme le plan alcool, ne progressent pas. "Là dessus, les entités fédérées se chamaillent depuis déjà 12 ans."

Selon la ministre, l'un des obstacles à ce plan est qu'il doit inclure un volet prévention. "J'ai pris quelques mesures et le ministre flamand Jo Vandeurzen aussi. Les autres ne voulaient pas en faire trop, ils voulaient me laisser faire. Mais je ne suis pas compétente pour la prévention, qui est à charge des entités. Et elles disent ne pas avoir assez de financement pour cela. Alors que chaque euro

investi dans la prévention représente quatre euros évités en soins de santé."

Pour le ministre-Président flamand Geert Bourgeois (N-VA), "De Block pose le bon diagnostic mais ne propose pas le bon remède". M. Bourgeois a déjà critiqué la fragmentation des soins de santé, mais estime que c'est aux entités fédérées de prendre le commandement, car étant plus proches des citoyens elles peuvent amener le remède le plus approprié.

La Flandre investit plus

Selon Geert Bourgeois, "la Flandre investit bien plus que la communauté française dans la prévention. Et par là, la Flandre réduit le coût de la Sécurité sociale, mais ces bénéfices se font au profit du fédéral. Les entités fédérées ont donc peu d'intérêt dans la politique de prévention, pourtant essentielle. Un transfert de toutes les compétences en matière de soins de santé aux entités permettrait une plus efficace responsabilisation." (Belga)